



## Plusieurs adresse differente

Par **Ozi**, le **30/09/2018** à **08:05**

Bonjour . Je suis locataire d'un appartement de 2 chambre a bondy avec mon frère. Sa femme et ses enfants sont récemment venu habiter chez nous. L'appartement est devenu trop petit . Je leur ai donc laisser l'appart et je suis retourné chez ma mère a sarcelles . Mais l'appartement de bondy est toujours a mon nom j'ai droit au apl pour cette appartement. La caf et mes impots son a l'adresse de bondy . Tous le reste comme : demande de logement , sécurité sociale etc ... sont a l'adresse de ma mère a sarcelles . J'ai donc 2 adresse différente. Est ce illégale . D'avoir plusieurs adresse différentes pour des services différents? Si oui que faire . Continuer a mettre l'adresse de bondy même si je n'y vit plus. Parce-que l'adresse est toujours a mon nom

Par **Visiteur**, le **30/09/2018** à **08:20**

Bonjour

Vous faites tout à l'envers. Les premières adresses à modifier étaient justement caf et impôts . Ce qui est illégal, c'est de percevoir des apl indûment et cela va prochainement se retourner contre vous.

Plus vous agirez vite, moins cela vous coûtera de régulariser.

Par **Ozi**, le **30/09/2018** à **08:32**

Pragma merci de votre réponse. Le mieu serait de tout mettre a 1 seule même adresse ? bondy ? Je peut toujours faire des modifications de coordonnées d'adresse chez la sécurité sociale etc ... Ceci n'est pas un problème. Mais je risque de perdre mes apl si je change d'adresse pour la caf.

Par **youris**, le **30/09/2018** à **10:28**

bonjour,

avez-vous demandé à votre bailleur l'autorisation de sous-louer votre appartement ?

il n'est normal que vous perdiez les APL si vous n'occupez plus cet appartement.

comme vous fraudez, la caf peut vous demander le remboursement des APL irrégulièrement perçu.

salutations

Par **janus2fr**, le **01/10/2018** à **08:04**

Bonjour,

[citation]Mais je risque de perdre mes apl si je change d'adresse pour la caf.[/citation]

Et ce serait tout à fait normal !

En déclarant une fausse adresse pour toucher les AL, vous vous rendez coupable de fraude dont les conséquences peuvent être très ennuyeuses...